

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 360

présenté par

M. Bapt

ARTICLE 67

À la seconde phrase de l'alinéa 5, supprimer la première occurrence des mots :

« de la part dans les sociétés de personnes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, de coordination avec l'alinéa 2.